



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

RN 2

Question orale n° 1187

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Bechtel attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'avancement des chantiers de déviation de Vaumoise, Gondreville, Péroy-les-Gombries et de sécurisation de la route nationale 2 entre Soissons et Paris. L'aménagement et la mise en deux fois deux voies de cet axe fréquenté par 17 à 18 000 véhicules par jour est d'un intérêt capital pour le développement de l'Aisne et plus particulièrement pour le bassin soissonnais. Il est question de développement économique et touristique, d'accessibilité d'un territoire mais aussi de connexion aux infrastructures comme l'aéroport de Roissy - Charles de Gaulle. L'État reconnaît que cette artère est vitale pour ce territoire et a prévu dans le contrat de plan État - Région Picardie - signé le 30 juillet 2015 par Manuel Valls, Premier ministre, Nicole Klein, préfète de région et Claude Gewerc, président du conseil régional - de financer jusqu'en 2020 des travaux à hauteur de 65,513 millions d'euros. Mais cette artère sclérosée a connu un "arrêt des soins" notamment à cause de la suppression de l'écotaxe. Dire que les attentes des élus mais surtout des usagers, qui chaque jour se déplacent pour se rendre dans les bassins d'emplois de Roissy et de Paris en empruntant cette route, sont vives concernant l'avancement de ce chantier dont l'achèvement est sans cesse repoussé depuis trente ans serait un euphémisme. Elle lui demande donc de préciser dans quelles conditions pourra être achevé le désenclavement et de lui donner des garanties sur l'inscription budgétaire des sommes prévues dans le contrat de plan État - région Picardie dans les années à venir.

Texte de la réponse

TRAVAUX SUR LA RN 2 ENTRE SOISSONS ET PARIS

M. le président. La parole est à Mme Marie-Françoise Bechtel, pour exposer sa question, n° 1187, relative aux travaux sur la RN 2 entre Soissons et Paris.

Mme Marie-Françoise Bechtel. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé notamment des transports, que je remercie vivement de sa présence. Elle porte sur l'avancement des chantiers de déviation de Vaumoise, Gondreville et Péroy-les-Gombries. Vous aurez reconnu sans peine derrière cette énumération, monsieur le secrétaire d'État, la douloureuse question de l'achèvement et de la sécurisation de la route nationale 2 entre Soissons et Paris.

En effet, l'aménagement et la mise en deux fois deux voies de cet axe fréquenté par 17 000 à 18 000 véhicules par jour est d'un intérêt capital pour le développement de l'Aisne, plus particulièrement pour le bassin du Soissonnais. Il s'agit de développement économique et touristique, de l'accessibilité d'un territoire mais aussi de la connexion aux infrastructures, en particulier bien sûr l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Or cette artère sclérosée a connu un arrêt des soins, notamment à cause de la suppression de l'écotaxe dont tout le monde se souvient. Aujourd'hui, l'État reconnaît qu'elle est vitale pour ce territoire et a prévu dans le

contrat de plan État-région Picardie, signé le 30 juillet 2015 entre le Premier ministre, la préfète de région et le président du conseil régional, de financer jusqu'en 2020 des travaux à hauteur de 65,513 millions d'euros.

Dire que les attentes des élus mais surtout des usagers, qui chaque jour se déplacent pour se rendre dans les bassins d'emploi de Roissy et de Paris en empruntant cette route, sont vives concernant l'avancement de ce chantier dont l'achèvement est sans cesse repoussé depuis trente ans, serait un euphémisme. Je vous demande donc, monsieur le secrétaire d'État, de préciser dans quelles conditions sera achevé le désenclavement et de me donner toutes les garanties quant à l'inscription budgétaire des sommes prévues dans le contrat de plan État-région Picardie dans les années à venir.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche. Madame la députée, vous appelez mon attention sur l'avancement des aménagements de la RN 2 dans le département de l'Aisne. Je suis comme vous conscient des attentes des élus comme de celles des usagers qui se rendent dans les bassins d'emploi de Paris et de Roissy. Je tiens à vous assurer que le Gouvernement est conscient de l'importance de l'axe RN 2, qui traverse des territoires en difficulté économique et pour lesquels la route est souvent la seule solution. J'ai effectué un déplacement sur la RN 2 au nord du département, à La Capelle, le 6 novembre dernier, afin de porter le message de la pleine mobilisation du Gouvernement pour l'entretien et, là où le niveau du trafic le justifie, l'aménagement en deux fois deux voies de cet axe important.

En ce qui concerne le volet entretien, vous savez que la RN 2 a bénéficié d'une partie du plan « 100 millions pour 150 chantiers », que j'ai lancé en mai dernier. Ce sont des marchés de travaux qui ont bénéficié directement et immédiatement à des entreprises locales. Le pari est tenu, avec un taux de lancement de 100 % et un taux de fin d'exécution qui atteindra plus de 95 % au 31 décembre 2015.

S'agissant de la mise à deux fois deux voies de la RN 2 entre Paris et Laon, je souligne que l'État prévoit d'investir plus de 65 millions d'euros sur les cinq prochaines années dans le cadre du contrat de plan 2015-2020 État-région Picardie.

Je tiens aussi à vous rassurer sur l'avancement des aménagements de déviation prévus dans ce CPER. Ainsi, les financements nécessaires au démarrage des travaux de la déviation de Gondreville ont été mis en place pour engager dès cet été les travaux préparatoires. J'ai annoncé le 6 novembre, à l'occasion de mon déplacement dans l'Aisne, un complément du financement de l'État à hauteur de 5,5 millions, ce qui permettra de lancer les travaux de terrassement au printemps 2016.

Sous réserve de la disponibilité des crédits, l'année 2016 pourrait voir également le démarrage des travaux de la déviation de Vaumoise et la finalisation des études sur la déviation de Péroy-les-Gombries, rendant ainsi possible l'engagement des travaux dès 2017.

Tous ces éléments montrent la détermination du Gouvernement, en dépit d'un contexte budgétaire contraint, à faire avancer dans les meilleurs délais l'aménagement à deux fois deux voies de la RN 2 entre Paris et Laon, et à concrétiser les engagements pris dans le cadre du volet routier du contrat de plan État-région.

M. le président. La parole est à Mme Marie-Françoise Bechtel.

Mme Marie-Françoise Bechtel. Monsieur le secrétaire d'État je vous remercie de ces confirmations et de ces précisions. Il reste à espérer que l'abondement des crédits budgétaires sera au rendez-vous pour Vaumoise et surtout pour Péroy-les-Gombries puisque le chantier est reporté à 2017.

Je suis parvenue à susciter l'intérêt du commissariat général à l'égalité des territoires pour le Soissonnais, et il a bien voulu rédiger, à ma demande, un plan d'accompagnement des mutations économiques de ce territoire. Mais cette marque d'intérêt doit être complétée par la vitalisation de l'axe qui y mène. Sinon les projets de

développement économique au niveau local – et non plus seulement sur le bassin d'emploi de Roissy – ne pourront se concrétiser.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Bechtel](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1187

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2015](#)

Réponse publiée au JO le : [9 décembre 2015](#), page 10412

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er décembre 2015](#)